



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2011

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

LE 11 OCTOBRE 2011

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
tenue à la salle Kamouraska du centre socioculturel Anne-Hébert, ce onzième  
jour du mois d'octobre 2011, à 19 h 30.

Sont présents :           Monsieur le conseiller Claude Phaneuf  
                                  Madame la conseillère Diane Larouche  
                                  Madame la conseillère Sandra Gravel  
                                  Monsieur le conseiller Martin Chabot

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jacques Marcotte

Sont absents :            Monsieur le conseiller André Fournier  
                                  Monsieur le conseiller Yves-J. Grenier

Sont aussi présents :  
                                  Monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier Marcel Grenier  
                                  Madame la greffière adjointe Ginette Audet  
                                  Monsieur le directeur des Services techniques Martin Careau

Douze personnes assistent à la séance.

**ORDRE DU JOUR**

1. Recueillement, ouverture de la séance et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 26 septembre 2011
4. Lecture et adoption d'un avant-projet de règlement : Hauteur des bâtiments dans la zone 67 H (rue Maurice Picard)
5. Avis de motion : Achat d'un système de traitement au sable vert – Puits P-5
6. Nouveaux emprunts temporaires
7. Signature d'un acte de cession d'une tourbière par 9188-2423 Québec inc.
8. Contrat architecture : Plan préliminaire / Abri multifonctionnel
9. Modifications travaux rue des Saules
10. Autorisation de dépense : Édition spéciale journal Le Jacques-Cartier
11. Demande d'ordonnance : Chiens errants
12. Subvention à la Corporation des artistes et artisans de la Jacques-Cartier
13. Embauche d'un pompier – premier répondant
14. Amendement à une entente de développement domiciliaire : Secteur multifamilial
15. Acceptation provisoire et paiement numéro 7 : Réfection route de Fossambault Nord
16. Autorisation de dépense : Achat de sel de déglacage
17. Travaux d'architecture : Traitement Puits P-5



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2011

---

18. Mandat : Préachat des équipements de traitement Puits P-5
19. Frais Internet David Garneau
20. Autorisation de dépense : Clôture sentier piétonnier
21. Autorisation de dépense : Travaux piste cyclable
22. Bordereau de correspondance
23. Remboursement des dépenses de petites caisses
24. Dépôt de la liste des engagements financiers
25. Dépôt de la liste des chèques
26. Approbation des comptes à payer de plus de 2 500 \$
27. Avis de motion : Agrandir la zone 56-P
28. Avis de motion : Règlement sur l'affichage
29. Suivi des dossiers par les élus
30. Autres sujets
31. Période de questions
32. Ajournement au 24 octobre 2011 à 19 h 30

**Lundi 24 octobre 2011**

33. Avis de motion : Règlement hauteur des bâtiments dans la zone 67-H
34. Lecture et adoption du règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des élus
35. Contrat pour l'impression du journal Le Catherinois
36. Suivi des dossiers par les élus
37. Autres sujets
38. Période de questions
39. Clôture

*Le quorum étant constaté, la séance d'octobre est ouverte.*

500-2011

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Claude Phaneuf  
**ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Report des points 15 et 21.

**ADOPTÉE**

501-2011

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL  
SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2011**

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Diane Larouche  
**ET RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil du 26 septembre 2011 comme il a été présenté.

**ADOPTÉE**



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2011

---

502-2011

LECTURE ET ADOPTION  
D'UN AVANT-PROJET DE RÈGLEMENT :  
HAUTEUR DES BÂTIMENTS DANS LA ZONE 67 H

AVANT-PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO APR-1170-2011  
AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 623-91  
DE FAÇON À :

- Porter à 10 mètres la hauteur maximale des bâtiments principaux dans la zone 67-H
- 

**ATTENDU** que la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier est une municipalité régie par la Loi sur les cités et villes et assujettie à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU** que ce conseil a adopté le 7 janvier 1991 le règlement de zonage numéro 623-91 et que celui-ci est entré en vigueur le 10 juin 1991;

**ATTENDU** que ce conseil a adopté une nouvelle codification administrative pour le règlement de zonage numéro 623-91 le 29 janvier 2007 (résolution no 44-2007);

**ATTENDU** que ce conseil juge approprié de modifier le règlement de zonage afin de permettre que soit élevée à 10 mètres la hauteur maximale du bâtiment principal dans la zone 67-H, comme c'est le cas dans plusieurs nouvelles zones habitation;

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Sandra Gravel  
**ET RÉSOLU** d'adopter l'avant-projet de règlement numéro APR-1170-2011, lequel ordonne et statue ce qui suit :

**AVANT-PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO APR-1170-2011**

ARTICLE 1 Le préambule fait partie intégrante du projet de règlement.

ARTICLE 2 Le présent projet de règlement est intitulé : projet de règlement aux fins de modifier le « règlement de zonage » numéro 623-91, de façon à :

- Porter à 10 mètres la hauteur maximale des bâtiments principaux dans la zone 67-H.

ARTICLE 3 La grille des spécifications faisant partie intégrante du règlement numéro 623-91 intitulé règlement de zonage, sous la cote « Annexe B », est modifiée de manière à remplacer, pour la zone 67-H, l'expression « 8,0 » vis-à-vis le titre « Hauteur maximale (en mètres) » par l'expression « 10,0 ».

Copie conforme de la grille des spécifications, après avoir été initialisée par M. le maire et M. le secrétaire-trésorier pour fins d'identification est jointe comme annexe au présent projet de règlement.

ARTICLE 4 Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2011

---

Adopté à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier,  
ce 11<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2011.

---

MAIRE

---

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

**AVIS DE MOTION**  
**ACHAT D'UN SYSTÈME DE TRAITEMENT AU SABLE VERT – PUIITS P-5**

Monsieur le conseiller Claude Phaneuf donne avis de la présentation à une séance ultérieure d'un règlement décrétant l'achat d'un système de traitement au sable vert devant être installé au puits P-5 et appropriant les sommes nécessaires à même les sommes transférées à la municipalité dans le cadre du programme « Transfert de la taxe d'accise sur l'essence ».

503-2011

**EMPRUNTS TEMPORAIRES**

**ATTENDU** la recommandation de madame Julie Cloutier, trésorière adjointe, en date du 7 octobre 2011;

**ATTENDU** que le règlement numéro 1165-2011 autorise le conseil à dépenser une somme n'excédant pas 553 000 \$, et le règlement numéro 1166-2011, une somme de 53 000 \$;

**ATTENDU** l'entrée en vigueur des règlements numéros 1165-2011 et 1166-2011;

**ATTENDU** que le financement à long terme de ces emprunts sera effectué ultérieurement ;

**ATTENDU** que l'article 567.2 de la Loi sur les cités et villes permet au conseil de décréter par résolution des emprunts temporaires pour le paiement total ou partiel de dépenses effectuées en vertu d'un règlement d'emprunt sans autorisation préalable du ministre des Affaires municipales;

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Sandra Gravel

**ET RÉSOLU** que le conseil autorise monsieur le maire Jacques Marcotte et monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier Marcel Grenier à contracter des emprunts avec la Caisse Populaire Saint-Raymond-Sainte-Catherine pour une somme n'excédant pas 553 000 \$ pour le règlement numéro 1165-2011 et 53 000 \$ pour le règlement numéro 1166-2011, et ce, en attendant le financement à long terme des dépenses décrétées par lesdits règlements.

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** d'autoriser le maire ou le maire suppléant, ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier ou la trésorière adjointe à signer les billets.

**ADOPTÉE**



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2011

---

504-2011 **SIGNATURE ACTE DE CESSIION D'UNE TOURBIÈRE  
PAR 9188-2423 QUÉBEC INC.**

**ATTENDU** que la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, par la résolution numéro 343-2011, a accepté la cession, par Entreprises Du-Forts, de la tourbière à éricacées et ses habitats de bordure, située sur le lot 4 779 950 longeant la route des Érables;

**ATTENDU** l'acte notarié à cet effet préparé par Me Jean-Philippe Brisson;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Martin Chabot  
**ET RÉSOLU** que ce conseil autorise monsieur le maire Jacques Marcotte et monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier Marcel Grenier à signer l'acte notarié susmentionné, concernant la cession du lot 4 779 950.

**ADOPTÉE**

505-2011 **CONTRAT ARCHITECTURE :  
PLAN PRÉLIMINAIRE ABRI MULTIFONCTIONNEL**

**ATTENDU** le rapport de madame Lise Langlois, directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire;

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Diane Larouche  
**ET RÉSOLU** d'autoriser une dépense de 2 124,04 \$ pour l'élaboration d'un plan préliminaire pour la construction d'un abri multifonctionnel dans le parc du Grand-Héron.

Cette dépense est imputée au Fonds de parcs et terrains de jeux.

**ADOPTÉE**

506-2011 **MODIFICATIONS TRAVAUX RUE DES SAULES**

**ATTENDU** que le ministère des Transports du Québec a procédé à des travaux importants de réfection de la route de la Jacques-Cartier à Shannon et à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier;

**ATTENDU** que le tracé de la route a été déplacé dans le secteur de la rue des Cèdres et des Saules;

**ATTENDU** que les plans de construction, présentés à la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier au début du projet, prévoyaient la reconstruction des intersections avec ces deux rues;

**ATTENDU** qu'au cours des travaux, le ministère des Transports du Québec a décidé de ne pas raccorder la rue des Saules à la route de la Jacques-Cartier, privilégiant plutôt l'aménagement de la rue des Saules en cul-de-sac;

**ATTENDU** le courriel transmis par la firme DESSAU en date du 3 octobre 2011 proposant un plan de réaménagement pour le bout de la rue des Saules. Ce plan prévoit la cession d'une partie de la rue au propriétaire du 4, rue des Saules;

**ATTENDU** que le réaménagement proposé rendrait non-conforme aux dispositions du règlement sur le lotissement la partie résiduelle de la rue;





VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2011

---

509-2011                    **SUBVENTION À LA CORPORATION  
DES ARTISTES ET ARTISANS  
DE LA JACQUES-CARTIER**

**ATTENDU** le rapport de madame Lise Langlois, directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Claude Phaneuf  
**ET RÉSOLU** d'octroyer une subvention de 500 \$ à la Corporation des artistes et artisans de la Jacques-Cartier pour la tenue de leur événement « Expo-cadeaux de Noël » les 26 et 27 novembre prochains.

La dépense est imputée au poste budgétaire numéro 02-702-27-991, subvention aux organismes.

**ADOPTÉE**

510-2011                    **EMBAUCHE APRÈS PÉRIODE DE PROBATION  
D'UN POMPIER-PREMIER RÉPONDANT**

**ATTENDU** le rapport de monsieur Pierre Beaumont, directeur du Service de protection contre les incendies;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Martin Chabot  
**ET RÉSOLU** de nommer M. Benoît Villeneuve à titre de pompier-premier répondant au sein du Service de protection contre les incendies.

**ADOPTÉE**

511-2011                    **AMENDEMENT À UNE ENTENTE  
DE DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE  
PLACEMENT M.P. INC. – SECTEUR MULTIFAMILIAL**

**ATTENDU** que le Conseil a autorisé la signature d'une entente avec Placement M.P. inc. concernant l'ouverture de 8 nouveaux lots (rue Anne-Hébert), ces lots étant numérotés de 1 à 8 sur un plan présenté en annexe « D » de l'entente;

**ATTENDU** que l'entente prévoit que ces lots sont réservés pour la construction de bâtiments multifamiliaux de 4 logements;

**ATTENDU** la correspondance transmise par monsieur Richard Robitaille en date du 22 septembre 2011, demandant l'autorisation de construire un bâtiment multifamilial de 6 logements sur le lot 4 828 781, ce lot correspondant au terrain numéro 2 sur le plan annexé à l'entente;

**ATTENDU** le plan d'implantation projeté, préparé par monsieur Gilles Simard, arpenteur-géomètre, en date du 7 octobre 2011 (minute 8528);

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Diane Larouche  
**ET RÉSOLU** d'autoriser monsieur le maire, Jacques Marcotte et monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier, Marcel Grenier à signer un addenda à l'entente convenue avec Placement M.P. inc. (résolution numéro 241-2011) pour permettre la construction d'un bâtiment multifamilial à 6 logements, sur le terrain numéro 2, soit le lot 4 828 781.

**ADOPTÉE**





VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2011

---

512-2011                    **ACHAT DE SEL DE DÉGLACAGE**

**ATTENDU** que l'Union des Municipalités du Québec a procédé à un appel d'offres, pour le compte d'un regroupement de municipalités, visant l'achat de chlorure de sodium (sel de déglacage);

**ATTENDU** le courriel transmis par monsieur Gilbert Ouellet en date du 27 juin 2011;

**ATTENDU** que la compagnie SIFTO a déposé la plus basse soumission conforme. Le prix est établi à 92,00 \$ la tonne, incluant le transport;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Martin Chabot  
**ET RÉSOLU** d'autoriser le directeur des Services techniques à faire les achats nécessaires de sel de déglacage pour l'hiver 2011-2012 selon les montants prévus au budget d'opération.

**ADOPTÉE**

513-2011                    **TRAVAUX D'ARCHITECTURE :  
TRAITEMENT AU PUIS P-5**

**ATTENDU** le rapport de monsieur Martin Careau, directeur des Services techniques;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Claude Phaneuf  
**ET RÉSOLU** d'accorder un contrat à la firme André Roy architecte, pour la préparation des plans et devis en architecture pour l'ajout d'un système de traitement du fer et du manganèse au puits P-5, le tout conformément à la proposition de service transmise en date du 29 septembre 2011.

Le montant du mandat est établi à 4 750 \$, taxes en sus.

Cette dépense est financée par les sommes remises à la municipalité dans le cadre du programme « Transfert de la taxe d'accise sur l'essence ».

**ADOPTÉE**

514-2011                    **MANDAT : PRÉCHAT DES ÉQUIPEMENTS  
DE TRAITEMENT PUIS P-5**

**ATTENDU** que la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier prévoit débiter au printemps 2012 des travaux d'agrandissement du bâtiment de services du puits P-5, afin d'y loger de futurs équipements de filtration sur sable vert pour l'enlèvement du fer et du manganèse à l'eau de ce puits;

**ATTENDU** qu'afin de compléter les travaux selon l'échéancier prévu, il apparaît essentiel de procéder au préachat des équipements de filtration;

**ATTENDU** que pour permettre la conception des fondations et connaître les conditions de sol et d'eau souterraine, il y a lieu également de procéder à une étude géotechnique;

**ATTENDU** le rapport du directeur des Services techniques en date du 11 octobre 2011;





VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2011

---

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Claude Phaneuf  
**ET RÉSOLU** de mandater la firme Roche ltée, groupe-conseil, pour procéder à un appel d'offres public de préachat des équipements de filtration sur sable vert pour l'enlèvement du fer et du manganèse à l'eau du puits P-5, le tout selon la proposition de services transmise par M. Louis Bourque, ingénieur, en date du 6 octobre 2011.

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** de mandater LVM pour procéder à une étude géotechnique, le tout selon la proposition de services transmise par madame Julie Dostie, ingénieure, en date du 6 octobre 2011.

Le montant total de la dépense est établi à 10 435 \$, taxes en sus.

Cette dépense est financée par les sommes remises à la municipalité dans le cadre du programme « Transfert de la taxe d'accise sur l'essence ».

**ADOPTÉE**

515-2011                      **FRAIS INTERNET – DAVID GARNEAU**

**ATTENDU** que monsieur David Garneau occupe le poste d'opérateur du réseau d'aqueduc et d'égout / opérateur de machinerie lourde et ouvrier;

**ATTENDU** que, dans le cadre de ses fonctions, monsieur Garneau doit utiliser, à son domicile, le réseau Internet pour s'assurer du bon fonctionnement des usines de production d'eau potable lors de ses périodes de garde;

**ATTENDU** la correspondance transmise par monsieur Yves Houde, chef de division Hygiène du milieu, en date du 2 septembre 2011;

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Sandra Gravel  
**ET RÉSOLU** que la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier alloue à monsieur David Garneau une somme mensuelle n'excédant pas 50 \$, taxes en sus, sur présentation de pièces justificatives, pour son abonnement à Internet haute vitesse.

Cette mesure est effective à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2011.

Un transfert budgétaire d'un montant de 150 \$ est effectué du poste budgétaire numéro 02-412-20-526 au poste budgétaire numéro 02-412-20-335.

**ADOPTÉE**

516-2011                      **AUTORISATION DE DÉPENSE :  
CLÔTURE SENTIER PIÉTONNIER**

**ATTENDU** le rapport de monsieur Martin Careau, directeur des Services techniques;

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Sandra Gravel  
**ET RÉSOLU** d'accorder un contrat à Clôture Alpha pour l'installation de clôtures et barrières dans le secteur de la Maison des Jeunes, le tout selon la soumission déposée par Jacques Filteau en date du 7 octobre 2011 et selon le plan d'implantation préparé par Steve Rochette également en date du 7 octobre 2011.



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2011

---

La dépense, soit 3 960 \$, taxes en sus, est imputée au fonds de parcs et terrains de jeux.

**ADOPTÉE**

**BORDEREAU DE CORRESPONDANCE**

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Marcel Grenier, dépose le bordereau de correspondance aux membres du conseil.

517-2011

**APPROBATION  
DES DÉPENSES DE PETITES CAISSES**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Martin Chabot  
**ET RÉSOLU** d'approuver la liste des dépenses de petites caisses présentée pour le mois de septembre 2011 et de les rembourser pour un montant total de 90,35 \$.

**ADOPTÉE**

**DÉPÔT DE LA LISTE DES ENGAGEMENTS FINANCIERS**

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Marcel Grenier, dépose la liste des engagements financiers pour la période se terminant le 7 octobre 2011, laquelle comprend 136 commandes au montant de 538 246,16 \$.

**DÉPÔT DE LA LISTE DES CHÈQUES**

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Marcel Grenier, dépose la liste des chèques pour la période se terminant le 30 septembre 2011, laquelle totalise 1 320 486,31 \$.

518-2011

**APPROBATION DES COMPTES À PAYER  
DE PLUS DE 2 500 \$**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Martin Chabot  
**ET RÉSOLU** d'approuver la liste des comptes à payer au 30 septembre 2011, laquelle totalise la somme de 90 584,36 \$ et d'autoriser le secrétaire-trésorier à faire les versements aux fournisseurs.

**ADOPTÉE**



**VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2011**

---

**AVIS DE MOTION**

Madame la conseillère Sandra Gravel donne avis de la présentation à une séance ultérieure d'un règlement aux fins de modifier le règlement numéro 623 intitulé « Règlement de zonage », de façon à agrandir la zone 56-P à même la zone 57-M et de modifier la liste des usages autorisés sous la classe d'usage Publique et Institutionnelle (Pa).

**AVIS DE MOTION**

Madame la conseillère Sandra Gravel donne avis de la présentation à une séance ultérieure d'un règlement pourvoyant à amender le règlement de zonage de façon à ce que soient autorisées, pour une période maximale prédéterminée, des affiches annonçant un projet de lotissement ou de construction sur un terrain vacant. Le règlement prévoira les dimensions maximales de l'affiche et les autres modalités d'installation, remplaçant ainsi la réglementation en vigueur.

**SUIVI DES DOSSIERS PAR LES ÉLUS**

Monsieur le conseiller Claude Phaneuf fait un bref rapport de sa participation au congrès de la FQM les 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre derniers, de sa formation en éthique et déontologie et d'un dossier de la CBJC.

Monsieur le maire Jacques Marcotte indique qu'il a aussi suivi la formation sur l'éthique donnée par la FQM dans le cadre du congrès, auquel il a également participé.

**DÉPÔT DE DOCUMENTS**

Monsieur le conseiller Claude Phaneuf et monsieur le maire Jacques Marcotte déposent leur attestation de réussite de la formation sur « Le comportement éthique », formation obligatoire offerte par la Fédération québécoise des municipalités portant sur la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

Il est 20 h 05.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Conformément à l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2011

---

519-2011

**AJOURNEMENT**

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Sandra Gravel  
**ET RÉSOLU** d'ajourner cette séance au lundi 24 octobre à 19 h 30.

**ADOPTÉE**

L'assemblée est levée à 20 h 20.

---

JACQUES MARCOTTE  
MAIRE

---

MARCEL GRENIER  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER